

## Compte rendu réunion départementale transversale de l'Eure ARS / COVID

Le 26.01.21 13h15/14h15

### Epidémiologie

-**Taux d'incidence** : Plateau à ce jour. Progression rapide sur les 15 jours premiers jours de janvier, mais depuis mi-janvier progression lente. 106 ce jour/109 semaine dernière. Même tendance au niveau régional.

-**Taux de positivité** : 7% en régional. 6% dans l'Eure

-**Taux de reproductivité** : Nombre de cas doublé toutes les 3 semaines. Stable à 1.28  
Eure : pas de variant identifié à ce jour

### Vaccination

**En chiffre** : Au 25.01.21 9000 personnes vaccinées dans l'Eure. 66500 au niveau régional. Chiffre sera dépassé par rapport aux objectifs.

En plus du maillage territorial (11 centres et 7 centres communaux), des solutions mobiles pour territoires enclavés sont en cours d'instauration.

Exemples :

- 1 équipe mobile pour les résidences autonomie de Damville, Val de Reuil, Verneuil.
- Doses acheminées au Neubourg par CH Eure Seine, équipe constituée sur place.
- Ce lundi : plages de RDV au CH Bernay pour habitants de conches transportés par la commune.

Doctolib permet une vision globale pour l'organisation des secondes doses.

But : annuler aucun RDV

### Tracing et modalités dans les établissements de santé

Transmission des contacts à risque au sein des établissements : procédure lourde pour que l'ARS récupère ces listes pour les transmettre ensuite à la CPAM.

Pour les patients positifs, le signalement se fait avec l'outil CPAM Tracing niveau 1 autour des patients positifs → il est demandé d'utiliser le même outil pour signaler professionnels qui sont personnes contacts

Ces professionnels ne sont pas placés d'emblée en arrêt de travail, mais sont appelés par la CPAM pour conseils et prescription de masques pour protéger l'entourage.

En cas de cluster au sein d'un établissement, point hebdomadaire reste demandé auprès de l'ARS.

Depuis le 21 /01, les modalités de tracing et d'isolement changent pour les patients positifs :

- proposition de visites à domicile par IDE, organisé avec l'URPS
- réactivation des CTAI (Cellule Territoriale d'Appui à l'isolement) pour personnes ayant besoin d'un accompagnement social
- télésuivi passé sous la responsabilité de la CPAM, avec sms conversationnels pour s'assurer du respect des consignes et demander s'il y a des besoins.

Au niveau régional, dispositif fonctionne, avec visites d'infirmières : hier 363 visites IDE demandées et 304 acceptées et programmées. En général à J+1 de l'alerte à la CPAM

Rôle IDE : sanitaire, dont tester les potentiels contacts foyer, conseils, repérage d'autres besoins, repérage de la vulnérabilité (et peut signaler les besoins à la CTAI). Flyer distribué à cette occasion.

Nouvelles directives pour considérer qu'une personne est cas contact :

- pas de port de masque, et distanciation de moins de 2 mètres
- port d'un masque afnor catégorie 2, qui ne filtre que 70% des particules (il convient de porter des masques afnor catégorie 1)

Tous les patients positifs sont appelés par la CPAM. Les consignes isolement sont données, renforcées quand suspicion variant. 2\*/jr URPS ide et CTAI reçoivent les besoins identifiés par la plateforme de tracing.

Les cas contacts sont gérés par la CTAI de la CPAM. Ils reçoivent un sms qui les renvoie vers site internet pour consignes

Directives nationales demandent la mise en place des médiateurs. Recruté sur contrat, seront formés pour de la sensibilisation au public cible et prélèvements nasopharyngés (projet de mobilisation de 8 médiateurs, échéance fin de semaine, début semaine prochaine).

### Questions diverses / Remarques

- Saturation des RDV pour publics prioritaires, par exemple personnes trisomiques.

Les campagnes de vaccination dans les établissements FAM et MAS peuvent-elles être utilisées pour vacciner ces personnes, en rajoutant des plages horaires et des doses ?

→ Planification retardée.

→ Priorité des publics identifiés au sein des MAS/FAM mais saturation jusqu'au 15 février. Il n'y a aura plus de primo injection pour pouvoir faire toutes les deuxièmes doses. Primo injection pourra ensuite être reprise après le 15/02  
Le GHT a consolidé les plages de rdv doctolib pour incorporer les 2è doses.

Mais pour anticiper, il faut identifier les MAS/FAM prêtes.

-Les autres établissements : foyer de vie, ESAT ? dates de campagne vaccinale ? → à ce jour pas de visibilité sur la suite.  
La doctrine restera la même. Personnes avec handicap pouvant se déplacer seront invités à aller aux centres de vaccination.

Remarque du directeur ADEI : Serait plus adapté de se faire dans les établissements concernés pour une prise en charge plus adaptée à la personne → réponse de l'ARS : si peut être fait, sera fait.

Sera rediscuté en temps voulu.

ADEI rappelle la possibilité de mettre à disposition des ide

**Prochaine réunion transversale : mardi 02 février à 13h15**